



ARTICLE

QUAND LE DROIT ET L'AUDACE S'ALLIENT À CEUX QUI Y CROIENT !



Droit de la propriété intellectuelle, média et art Brevets | 13/03/13 | Grégoire Desrousseaux

Le cabinet August & Debouzy, déjà partenaire de la première édition du forum Osons la France en 2012, poursuit son engagement et renouvelle l'expérience cette année.

Ce partenariat est le reflet d'un même engagement et de valeurs communes : audace, innovation et dynamisme.

Le positionnement du cabinet depuis sa création en 1995 s'inscrit dans une démarche entrepreneuriale favorisant l'innovation, la réflexion et l'action. Les 115 avocats du cabinet ont donc à cœur d'accompagner les initiatives d'une communauté de jeunes créateurs, d'entrepreneurs, composés d'hommes et de femmes qui repensent et réinventent le modèle français.

À l'occasion du forum qui aura lieu le 5 avril 2013 à Paris, Grégoire Desrousseaux, associé au sein de l'équipe propriété intellectuelle chez August & Debouzy, interviendra sur les possibilités offertes par la prochaine entrée en vigueur du brevet européen à effet unitaire et d'une juridiction unifiée en la matière (2014). Pour que ceux qui osent l'innovation disposent d'outils de protection adaptés à la compétition internationale.

Retrouvez le programme complet à l'adresse suivante : <http://osonslafrance.com/paris-2013>
